

# SERVICES TRANSACTIONNELS DE FUSIONS ET ACQUISITIONS

Nous vous soutenons dans toutes les questions d'assurance du processus de fusions-acquisitions, de l'identification au transfert des risques pour l'achat et la vente d'une entreprise, indépendamment du fait que vous agissiez en tant qu'acheteur ou en tant que vendeur.

Kessler vous propose des prestations pour toutes les questions d'assurance, telles que les assurances d'entreprise, les assurances de personnes et la caisse de pension. Dans le processus de fusions-acquisitions notamment, ces services couvrent la préparation de la transaction (mise à disposition des informations et due diligence vendeur), la vérification effective de l'entreprise cible (due diligence assurance), le transfert de risques du contrat d'achat de l'entreprise (assurance transactionnelle de fusions-acquisitions) et l'accompagnement dans l'intégration ou en cas de revente.

## PRÉPARATION DE LA TRANSACTION

Préalablement à la transaction prévue, nous préparons les données relatives aux assurances du vendeur sous une forme qui vous permet de les classer facilement dans la dataroom virtuelle, selon un ordre logique et de manière intégrale. Ainsi, l'acheteur éventuel trouve facilement ces informations et peut les analyser. Cela permet dans une large mesure d'éviter les questions supplémentaires. Notre rapport dans le cadre d'une due diligence vendeur peut considérablement faciliter la vente d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise.

## DUE DILIGENCE ASSURANCE

Nous vous soutenons dans l'analyse des couvertures d'assurance existantes d'une entreprise cible et élaborons un rapport de due diligence en tenant compte d'une intégration éventuelle de l'entreprise cible dans un nouveau groupe ou dans le cadre d'une solution autonome.



Du côté vendeur

Du côté acheteur

<p>mise à disposition des données dans la dataroom virtuelle: préparation des données relatives aux assurances et relatives au risque</p>	<p>due diligence assurance: exécution et établissement du rapport</p>	<p>assurance transactionnelle de fusions-acquisitions du côté acheteur: préparation et mise en place</p>	<p>traiter les sujets en «run off» (p. ex. D&amp;O et E&amp;O)</p>	<p>intégration: mise en oeuvre des mesures décidées, assurance de l'encadrement continu</p>
<p>due diligence vendeur assurance: exécution et établissement d'un rapport</p>			<p>préparer les situations de «carve-out»</p>	
<p>assurance transactionnelle de fusions-acquisitions du côté vendeur: préparation et mise en place</p>			<p>préparatifs relatives aux assurances à la clôture</p>	

## ASSURANCE TRANSACTIONNELLE DE FUSIONS-ACQUISITIONS

La responsabilité du vendeur dans une transaction de fusion-acquisition est un des points principaux des négociations contractuelles. L'assurance transactionnelle permet aux parties d'augmenter le montant de la responsabilité proposé du vendeur ou de le diminuer à un montant minimum et en même temps de garantir à l'acheteur un substitut de responsabilité dans la mesure appropriée dans le cadre d'un contrat d'assurance. Indépendamment du fait que vous vous trouviez du côté acheteur ou vendeur, l'assurance transactionnelle offre une indemnisation adéquate pour la responsabilité contractuelle découlant du contrat d'achat de l'entreprise ainsi qu'une alternative aux méthodes de couverture traditionnelles, comme le compte séquestre, la garantie bancaire ou des instruments de couverture similaires. Si l'acheteur agit en qualité de preneur d'assurance, il peut exiger directement de l'assureur l'indemnisation d'un préjudice patrimonial occasionné en cas de violation du contrat d'achat ou de ses dispositions en matière de garantie. Ainsi, il ne doit pas poursuivre le vendeur en justice. Si la police est conclue par le vendeur, il obtient un soutien pour la défense de prétentions injustifiées (y compris la prise en charge des frais de défense) et une indemnisation pour les prétentions justifiées.

## RISQUES CONNUS

Dans le cadre de transactions, des risques individuels connus qui peuvent faire l'objet d'une couverture d'assurance émergent de manière récurrente:

- impôts (tax liability): assurance en cas de non-survenance d'effets fiscaux attendus pour des transactions;
- Plaintes / procès (litigation buyout / litigation caps): transfert ou limitation de la responsabilité en cas de litiges en cours ou probables;
- environnement (environmental liability): assurance pour les risques environnementaux inconnus ou une évaluation insuffisante des risques connus.

Nos spécialistes en fusions-acquisitions est en étroite collaboration avec le réseau mondial Marsh qui dispose de plus de 200 spécialistes dans ce domaine et qui encadre plusieurs centaines de transactions par an. Ainsi, des transactions transfrontalières peuvent être effectuées dans presque tous les systèmes juridiques et être traitées sans perte de temps.

### Vous êtes intéressé ? Contactez-nous.

#### Klaus E. Peretti

Private Equity and M&A Practice  
T +41 44 387 88 67  
klaus.peretti@kessler.ch

#### Timo Salvisberg

Private Equity and M&A Practice  
T +41 44 387 89 34  
timo.salvisberg@kessler.ch

## KESSLER EN BREF

Kessler est la principale entreprise dans le domaine du conseil en risques, assurances et prévoyance en Suisse. Grâce aux connaissances spécialisées et à l'expérience de nos collaborateurs, à la puissance d'innovation, ainsi qu'à notre position sur le marché, nous apportons une plus-value durable à nos clients des domaines des prestations de service, du commerce et de l'industrie, ainsi que du secteur public. Notre bonne réputation et le succès économique garantissent notre avenir à long terme en tant qu'entreprise familiale indépendante. Fondée en 1915, Kessler compte aujourd'hui 250 collaborateurs travaillant au siège à Zurich et sur les sites

d'Aarau, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall et Vaduz. En tant que partenaire suisse de Marsh, nous faisons partie d'un réseau de spécialistes issus de toutes les branches de gestion des risques disposant d'une grande expérience dans le suivi des programmes d'assurances globaux. Marsh est le principal courtier en assurances et conseiller en gestion des risques dans plus de 100 pays et fait partie des Marsh & McLennan Companies dont l'action est négociée aux bourses de New York, Chicago et Londres (symbole boursier: MMC).

Vous trouverez de plus amples informations sous [www.kessler.ch](http://www.kessler.ch), [www.marsh.com](http://www.marsh.com), [www.mmc.com](http://www.mmc.com).